



Classification environnementale des papiers selon leurs labels

La classification suivante ne tient compte que de l'**information environnementale** décrite à travers les éco-labels et les certifications représentés par leurs logos.

Le WWF propose une classification de 1 à 5 étoiles. **La classification 5 étoiles étant la meilleure classification environnementale.**

Deux critères sont intégrés pour la notation : l'origine des fibres et le process de fabrication du produit.

Il y a différents types de "papiers recyclés" fabriqués à partir de fibres partiellement (au-dessus de 50%) ou totalement recyclées. Ces papiers recyclés peuvent être issus de papiers recyclés après utilisation, c'est ce qu'on appelle le papier recyclé **post-consommation**. Il existe aussi le papier recyclé **pré-consommation** qui correspond, aux chutes de papier pendant le process de production. Elles ne sont pas passées entre les mains de consommateurs.

Il y a également différents types de certifications forestières pour les fibres vierges présentes dans le papier.

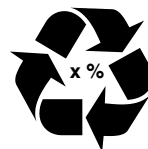
Qualité ★



> Ce logo garantit un progrès dans certains domaines : Traçabilité du bois, vérification de sa légalité.

Cependant les garanties sont hétérogènes d'un pays à l'autre, **la seule présence du logo n'offre pas assez de garanties environnementales** et n'apporte aucune garantie concernant le processus de fabrication.

Qualité ★ ★



> Ces logos garantissent un progrès dans certains domaines.

- La fleur européenne, Nordic Swan et NF Environnement : **amélioration du procédé de fabrication** (émissions, pollutions...),
- APUR : **Auto-déclaration** sur le pourcentage de fibres recyclées contenues dans le papier.
- La boucle de Möbius indique la part de **fibres recyclées** mais n'a pas d'exigence dans la part de fibre de post-consommation par rapport aux fibres de pré-consommation, de plus il ne s'agit que d'une auto-déclaration environnementale.
- Le logo PEFC certifié et recyclé garantit que le taux minimum de **fibres recyclées** est de 70% sachant que le taux de fibres post-consommation exigé n'est que de 1% pour être certifié.

Ces logos ne constituent **qu'une première étape** dans une démarche de papier responsable car leurs garanties ne sont pas suffisantes et ne s'appliquent parfois pas sur l'ensemble des papiers.

Qualité ★ ★ ★



> Ces logos fournissent **de bonnes garanties dans l'origine des fibres.**

- Le logo FSC 100% offre des garanties sur la traçabilité des fibres vierges et prouve qu'elles sont issues de forêts bien gérées (FSC 100%).
- Le logo FSC MIX indique que le produit papier contient des fibres de bois issus de forêts bien gérées (certifiées FSC) avec en complément soit des fibres issues de sources contrôlées par le FSC, soit recyclées post-consommation, soit les deux.

Pendant, ces logos ne présentent pas de garanties sur le processus de fabrication du papier.

Qualité ★ ★ ★ ★



> Ces logos garantissent que le papier est :

- **100% recyclé post-consommation** (Ange bleu, avec en plus des exigences sur le blanchiment, FSC 100% recyclé)

L'ange bleu présente en plus d'autres garanties concernant l'utilisation de produits chimiques.

Qualité ★ ★ ★ ★ ★



Papiers qualifiés 3 et 4 ★ avec en plus :

> L'association de ces logos permet d'obtenir des papiers exemplaires.

Ils garantissent la provenance de la fibre utilisée & le process de fabrication.

Conclusion :

Des papiers utilisant des labels **classés 3 étoiles et plus ne présentent pas le risque de provenir de la déforestation.** Ils garantissent ainsi la provenance de la fibre utilisée. Ils sont **considérés par le WWF comme des papiers responsables.**

Cependant les exigences dans le processus de fabrication du cycle de vie du papier ne sont pas assez exigeantes. Afin d'**aller plus loin et avoir une évaluation** plus précise de la performance environnementale des papiers, le WWF propose aux producteurs de papier d'évaluer leurs papiers grâce à la grille d'évaluation des papiers : **Scorecard**

WWF-France

1, carrefour de Longchamp

75016 Paris

Tel : 01 55 25 84 84

Fax : 01 55 25 84 74

www.wwf.fr